REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **22 juin 2017**

Compte rendu affiché le **29 juin 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **16 juin 2017**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Yvette JANIN**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	34

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane BERTIN à Matthieu FISCHER, Christine BERTIN à Marie-Emmanuelle SYRE, Oscar ARAZ à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Sacha FORCA à Philippe MOINE.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Objet :

17.06.0753
Budget principal de la ville - Affectation des résultats 2016

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 28 JUIN 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE
5

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'excédent de fonctionnement de clôture du budget principal de la ville s'élève à **5 687 162,38 euros**. Conformément à la règlementation (articles L.2311-5 et R.2311-11 du Code général des collectivités territoriales), il est affecté de la façon suivante :

- A la section d'investissement **: 4 127 696,86 euros.**

Cette somme permettra de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, après la prise en compte du déficit de l'année (1.288.748,02 euros) et du solde négatif des restes à réaliser reportés en n+1 (2.838.948,84 euros). Ce montant est imputé en recette d'investissement à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

- A la section de fonctionnement : **1 559 465,52 euros**.

Ce montant est imputé en recette de fonctionnement sur la ligne budgétaire R002 « Excédent de fonctionnement reporté de n-1 » et vient participer à l'équilibre de la section de fonctionnement du budget 2017.

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016	FONCTIONNEMENT	Résultat de fonctionnement reporté de 2015	2 707 397,61
		Résultat 2016	2 979 764,77
		TOTAL	**5 687 162,38**
	INVESTISSEMENT	Résultat reporté de 2015	-4 489 208,52
		Résultat 2016	3 200 460,50
		Balance des restes à réaliser	-2 838 948,84
		TOTAL	**-4 127 696,86**
	Solde global de clôture		**1 559 465,52**
AFFECTATION DES RESULTATS SUR LE BUDGET 2017	Excédent de fonctionnement à répartir		**5 687 162,38**
	FONCTIONNEMENT	R002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 559 465,52
	INVESTISSEMENT	1068- Excédents de fonctionnement capitalisés	4 127 696,86

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver l'affectation des résultats 2016 du budget principal de la ville de la façon suivante :

- Sur le compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) : **4 127 696,86 euros**.
- Sur le compte R002 (Excédent de fonctionnement reporté de n-1) : **1 559 465,52 euros.**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

Nombre de suffrages exprimés : 34
Votes Pour : 30
Votes Contre : 4
Abstention : 3

- Approuve l'affectation des résultats 2016 du budget principal de la ville de la façon suivante :
  - Sur le compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) : **4 127 696,86 euros**.
  - Sur le compte R002 (Excédent de fonctionnement reporté de n-1) : **1 559 465,52 euros.**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY